

Révision du SCoT Sud Gard

Séminaire d'échanges et de co-construction

*Phase 2 : Pré-Projet d'Aménagement
Stratégique (PAS)*

19 septembre 2024

Mots d'introduction

***M. Frédéric TOUZELLIER,
Président du SCoT du Sud Gard***

PROGRAMME

9h : Propos introductifs

9h15 : Atelier « Cartes sur table »

- ✓ Atelier cartes sur table – spatialisation des objectifs par thématique (2 thématiques par table) (60 min)
- ✓ Restitution et temps d'échanges (30 min)

10h45 – Pause

11h : Atelier « Cap sur le PAS » - La Boussole du changement

- ✓ Rappel des grands objectifs du PADD en vigueur
- ✓ Atelier « boussole du changement » sur la base des objectifs et cartographies du PAS.

Conclusion et étapes à venir

12h30 – Fin de l'atelier

Temps 1

1h30



Temps 2

1h30



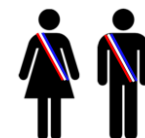
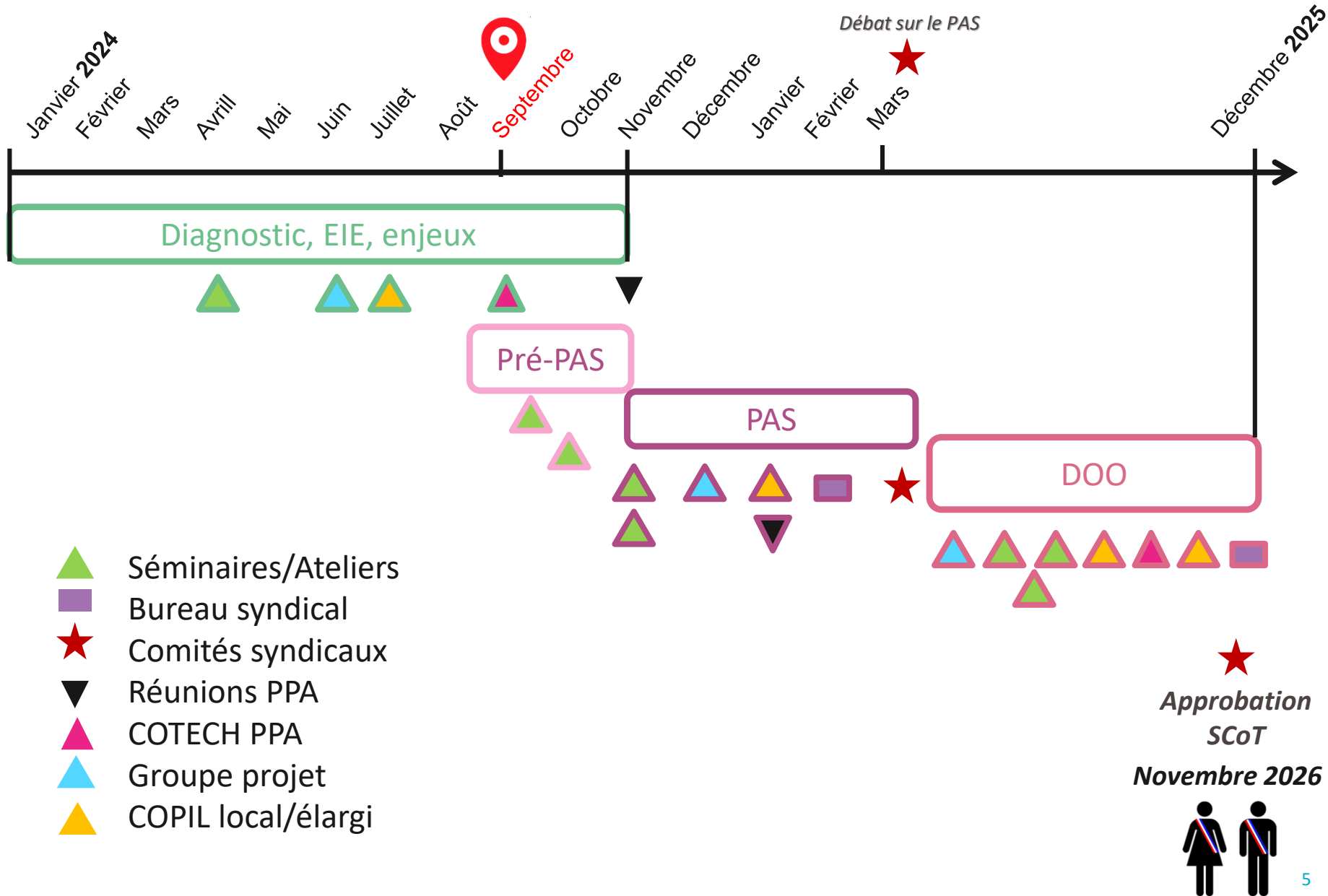
1

Propos introductifs

Calendrier

Approbation avant février 2027

Révision du SCoT Sud Gard



Des enjeux aux objectifs

Rappel des enjeux prioritaires issus du séminaire du 22/04

1) Ressources naturelles et qualité du cadre de vie

Nombre de votes

- ✓ Préservation de la ressource en eau
- ✓ Concilier développement urbain et cadre de vie
- ✓ Gestion du risque (incendie, inondation)
- ✓ Préservation des espaces agricoles
- ✓ Limiter et s'adapter au changement climatique
- ✓ Préservation de la biodiversité
- ✓ Végétalisation des coeurs de ville



2) Dynamiques démographiques et de logements

Nombre de votes

- ✓ Préservation du cadre de vie
- ✓ Mixité intergénérationnelle et sociale
- ✓ Renouvellement urbain (réhabilitation, vacance...)
- ✓ Végétalisation du milieu urbain
- ✓ Accompagnement du vieillissement de la population
- ✓ Réalisation du parcours résidentiel
- ✓ Préservation des silhouettes villageoises



Des enjeux aux objectifs

Rappel des enjeux prioritaires issus du séminaire du 22/04

3) L'économie du territoire

Nombre de votes

- ✓ Développement de l'agriculture locale et des circuits courts 36
- ✓ Revitalisation commerciale des centres 31
- ✓ Accueil des entreprises 25 (1)
- ✓ Développement de l'économie circulaire 23 (4)
- ✓ Rapprochement des lieux d'habitat et d'emploi 23 (1)
- ✓ Développement du tourisme durable / écologique 19
- ✓ Répartition des zones d'activités (éviter concurrence avec les commerces de proximité, choix de localisation) 18

4) Cohésion sociale et territoriale

Nombre de votes

- ✓ Accès aux soins et services de proximité 48 (1)
- ✓ Développement de l'intermodalité, des pôles d'échanges multimodaux 22 (2)
- ✓ Renforcement des transports en commun 21 (1)
- ✓ Lutte contre la saturation routière 20
- ✓ Promotion des mobilités douces 15 (4)
- ✓ Maintien des équipements pour la cohésion sociale 9 (5)



Qu'est-ce qu'un Projet d'Aménagement Stratégique ?

Un projet **POLITIQUE A LONG TERME** qui définit :

- Une **stratégie**
- Un **positionnement** territorial
- Des **objectifs adaptés** au territoire dans sa diversité, dans le respect du cadre réglementaire
- Les orientations d'un modèle de **développement** vertueux et fédérateur

**Horizon
2040**

Pré-PAS

1) Fixer le cap, les ambitions

PAS

2) Préciser les objectifs

Qu'est-ce qu'un Projet d'Aménagement Stratégique ?



3 PILLIERS

- Coordonne les politiques publiques sur le territoire
- Favorise l'équilibre et la complémentarité des polarités urbaines et rurales
- Favorise une gestion économe de l'espace

**Horizon
2040**

L141-3 du CU

Doit concourir :

- > aux transitions écologique, énergétique et climatique,
- > à une offre d'habitat, de services et de mobilités adaptés aux nouveaux modes de vie
- > à une agriculture contribuant notamment à la satisfaction des besoins alimentaires locaux
- > au respect et à la mise en valeur la qualité des espaces urbains et des paysages

Fixe :

- > Par tranche de dix années, un objectif de réduction du rythme de l'artificialisation

2

Atelier « Cartes sur table » (Temps 1)

Temps 1 : Atelier « Cartes sur table »

1h30



OBJECTIF

⇒ Partager la lecture spatiale du territoire

REGLES DU JEU

Après avoir désigné un rapporteur :

> A partir des cartographies proposées, matérialisez :

- Les éléments manquants
- Ce qu'il faudrait faire
- Les projets structurants pour le territoire liés au thème
- Un titre problématisé



▶ 60 minutes, 2 thématiques par table, 2 cartes par table

Risques et nuisances

Paysage et développement urbain

Trame verte bleue et noire
et ressource en eau

Tourisme

Activités économiques

Equipements, commerces &
services

Déplacements & mobilité

Agriculture

Armature territoriale

Démographie & logements

Exemple

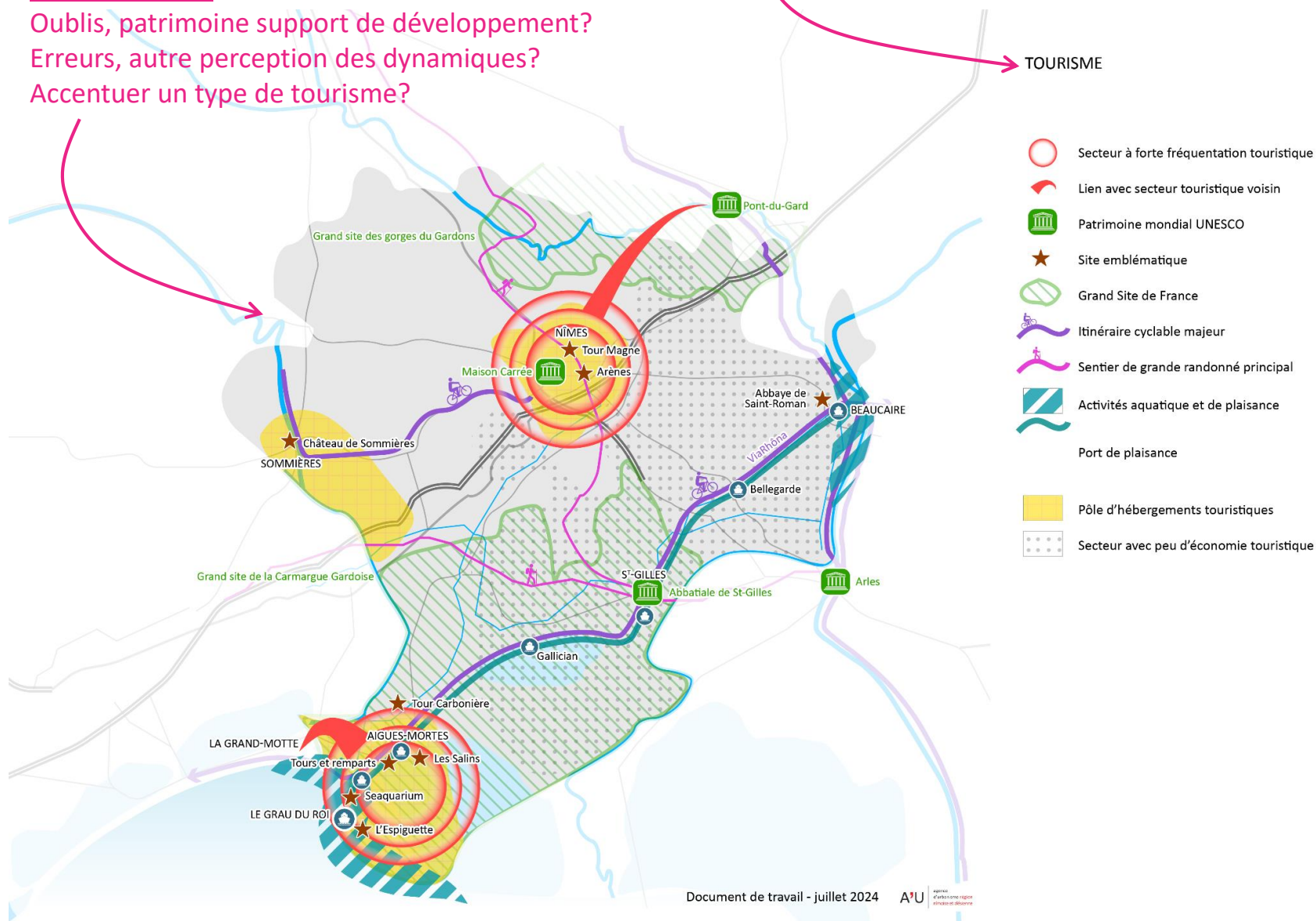
Donner un titre – Un secteur touristique à rééquilibrer?

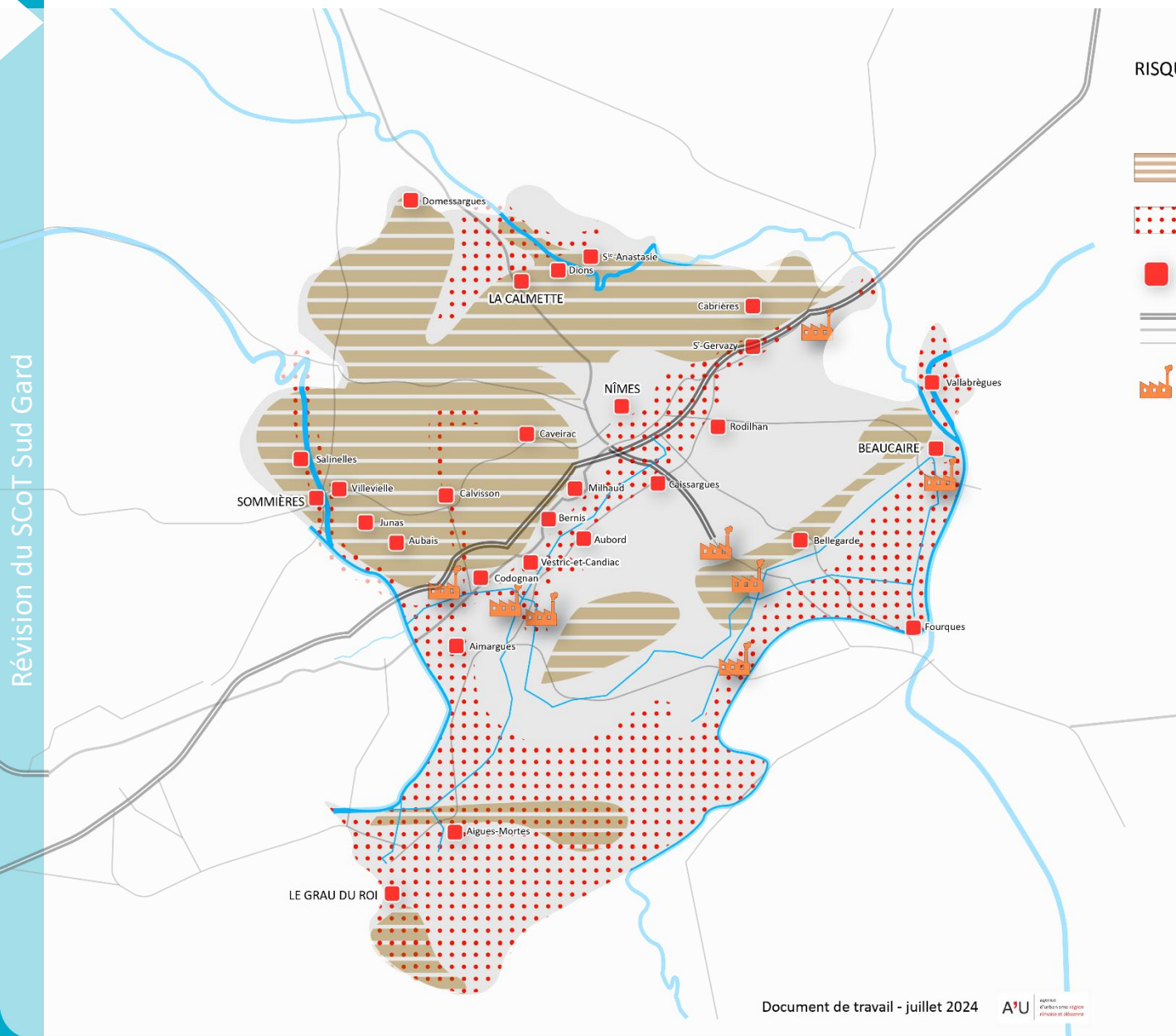
Matérialiser

Oublis, patrimoine support de développement?

Erreurs, autre perception des dynamiques?

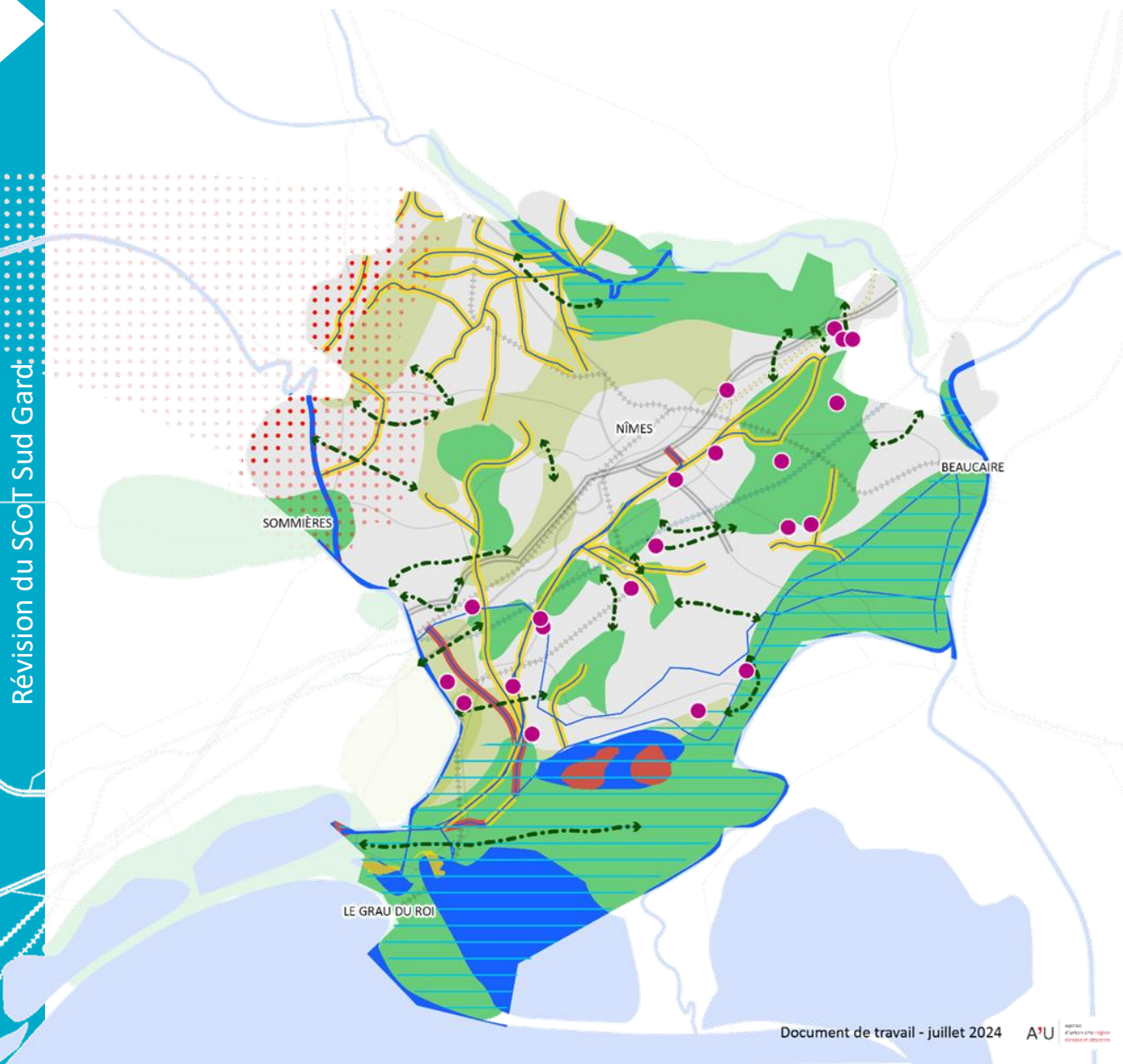
Accentuer un type de tourisme?





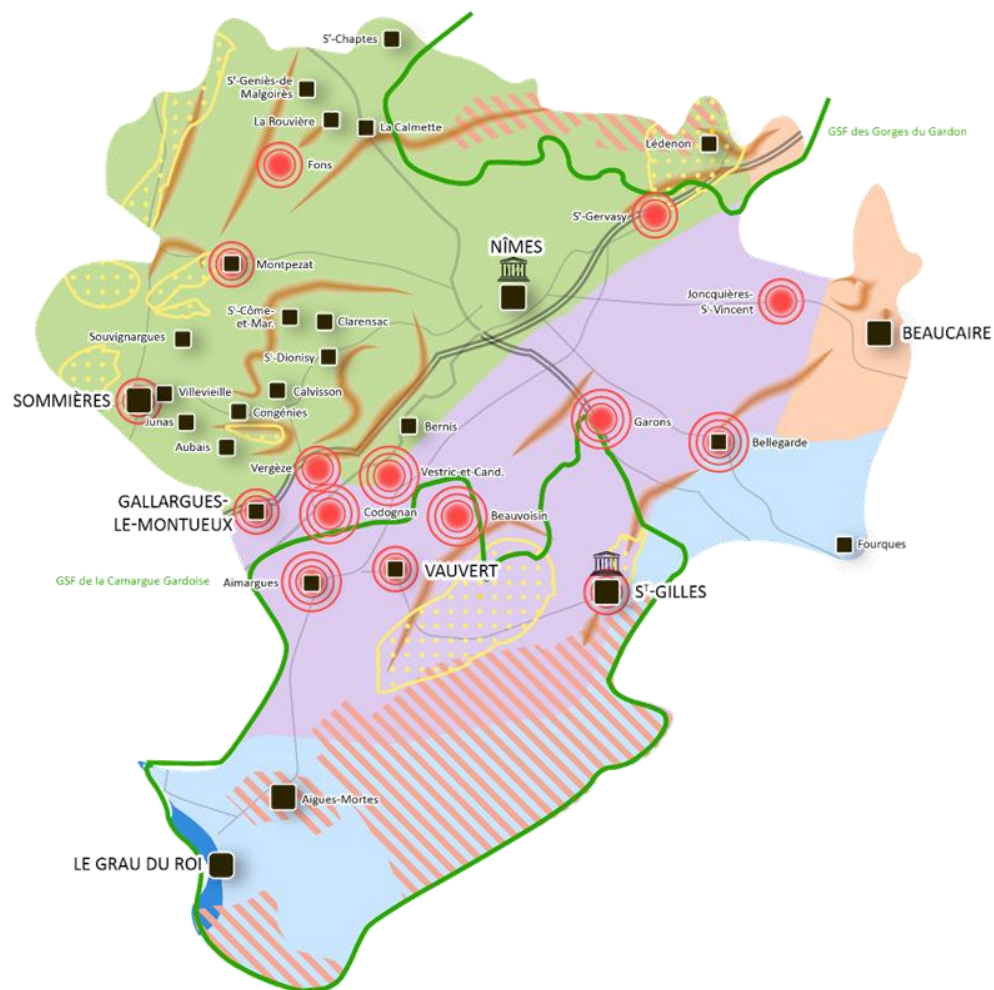
RISQUES ET NUISANCES

-  Secteur exposé à un risque feu de forêt (fort à très fort)
-  Secteur exposé à un risque inondation (aléa modéré à très fort)
-  Commune avec une forte exposition de la population aux risques
-  Voies de transports présentant des nuisances sonores importantes
-  Site SEVESO



TVBN ET RESSOURCES EN EAU

- Réservoir de biodiversité
- Espace naturel patrimonial
- Corridor écologique
- Surface en eau
- Continuité aquatique et zone humide
- Principaux cours d'eau en état écologique
 - médiocre
 - mauvais
- Secteur de déséquilibre quantitatif chronique de la ressource en eau
- Captage prioritaire
- Eléments de fragmentation
 - Route principale
 - Voie ferrée



PAYSAGE ET DÉVELOPPEMENT URBAIN

Les entités paysagères

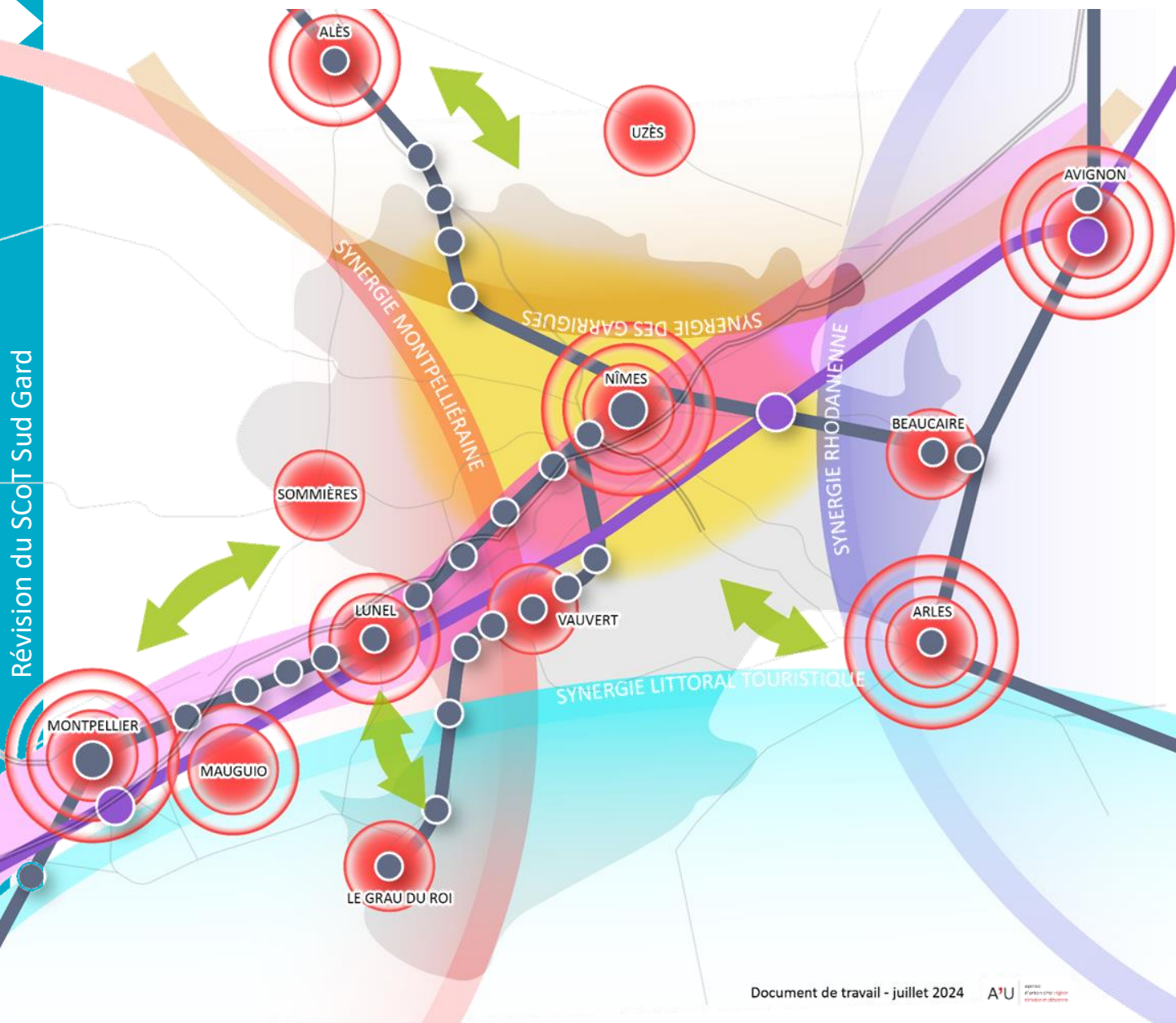
- Les Garrigues
- Les Costières
- La Camargue
- Les bords du Rhône
- Le littoral des étangs

Sensibilité paysagère

- Relief marquant
- Paysage ouvert à préserver
- Ville et village avec un fort intérêt patrimonial ou paysager
- Site classé et inscrit
- Grand site de France
- Inscription UNESCO

Ville et village ayant connu un développement urbain important ces dernières années

- Important
- Très important



LE SCOT SUD GARD AU SEIN DU GRAND TERRITOIRE

Armature territoriale

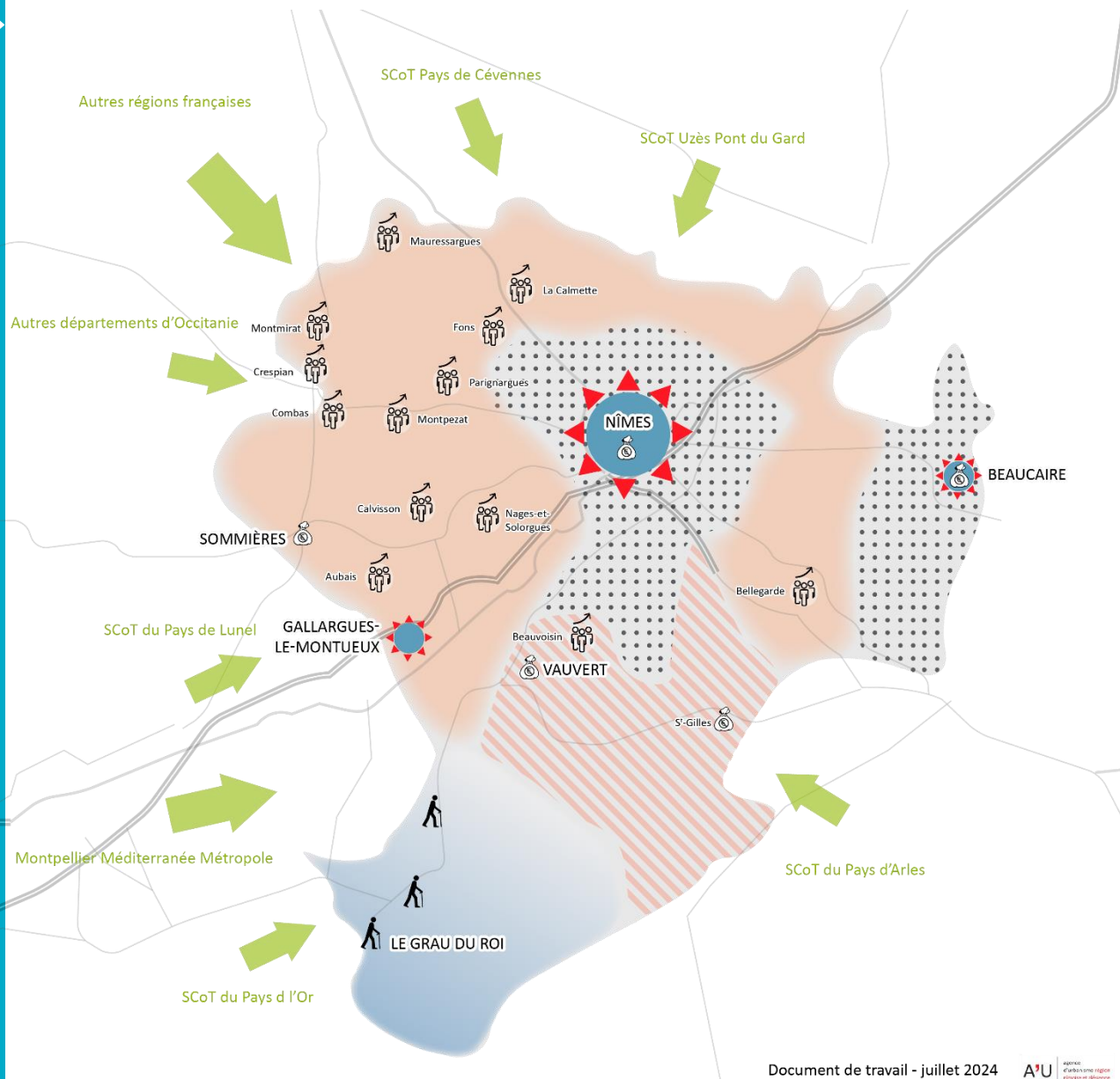
- Cœur métropolitain
- Agglomération
- Centralité locale

Synergies locales

- Aire urbaine de Nîmes
- Montpellieraine
- Rhodanienne
- Littoral touristique
- Des Garrigues
- Axe métropolitain

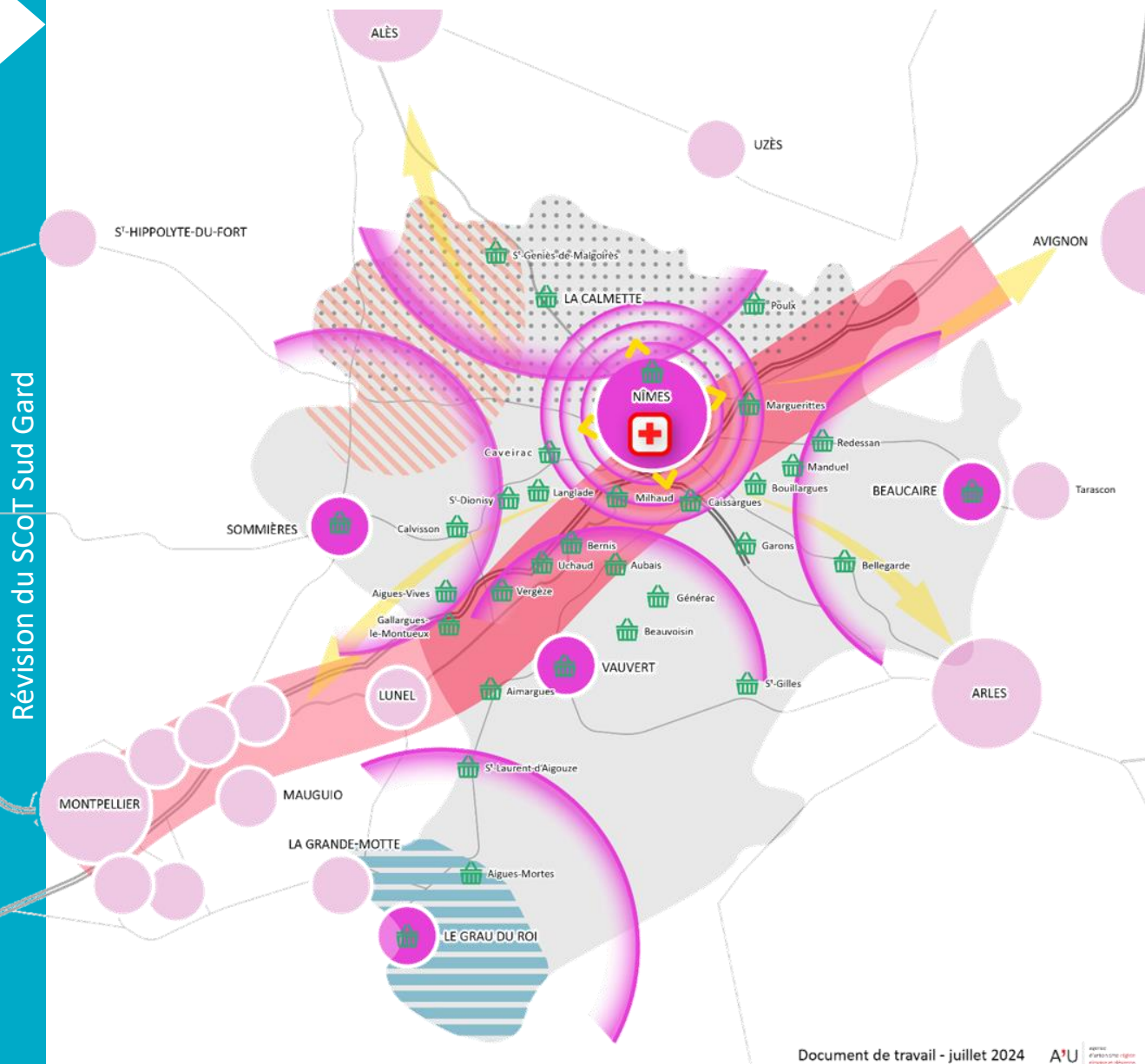
Réseau ferré

- Ligne régulière
- Ligne LGV
- Principaux flux domicile-travail externes



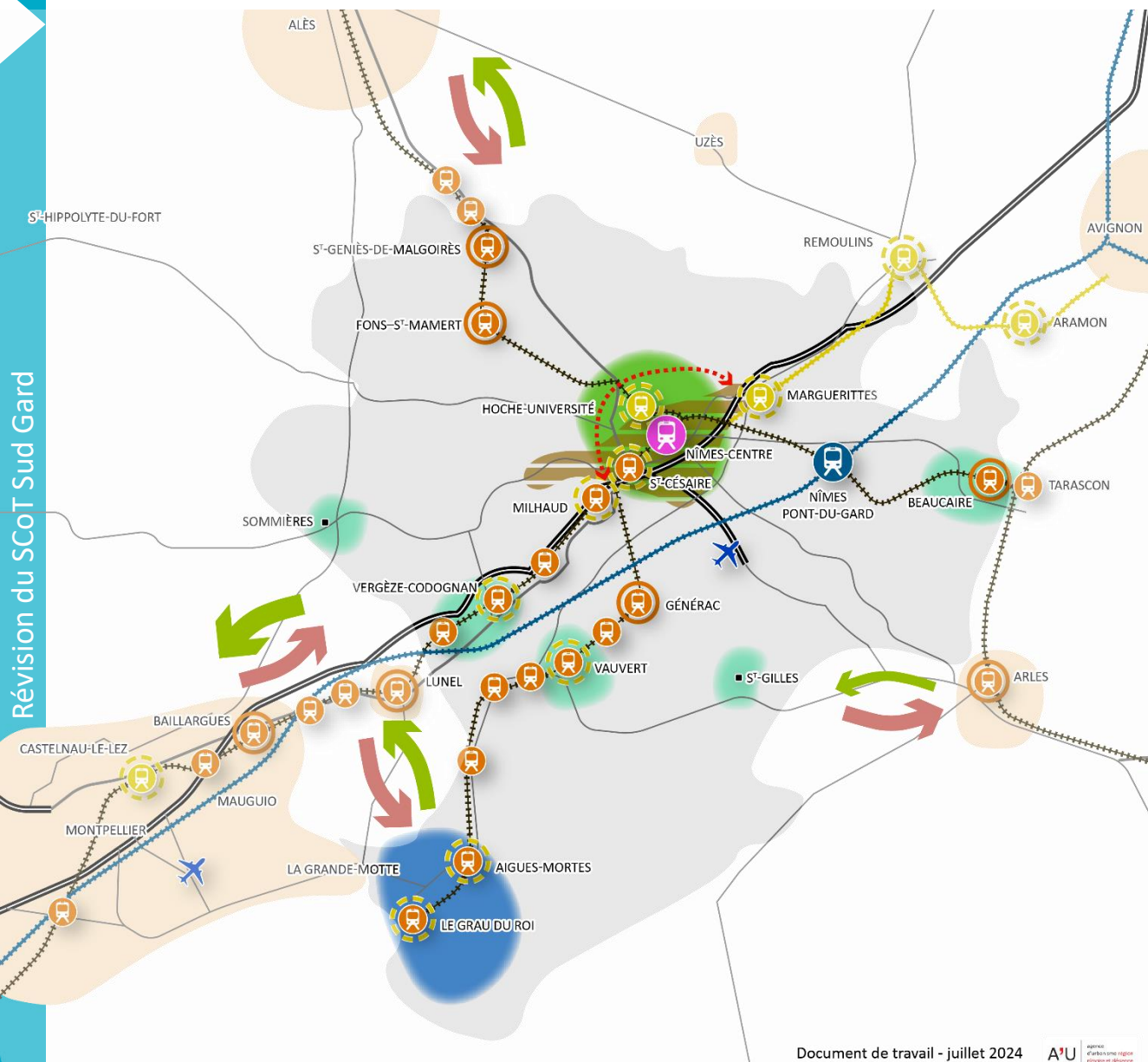
DÉMOGRAPHIE ET HABITAT

- Agglomération en perte de vitesse
- Secteur attractif de camargue littorale
- Secteur sud à la dynamique fragile
- Secteur résidentiel à vocation familiale
- Bourg en croissance démographique (+2% 2015-2021)
- Ville et bourg en déprise démographique
- Fragilité sociale prononcée
- Vieillesse de la population
- Principaux flux de migrations résidentielles entrants



ARMATURE COMMERCIALE, EQUIPEMENTS ET SERVICES

- Pôle commercial, d'équipements et de services
- Polarité nîmoise
- Secteur sous influence des polarités
- Centralité commerciale de proximité
- Axe est-ouest bien équipé
- Secteur dépourvu en commerces connectés
- Offre commerciale saisonnière orientée vers le tourisme
- Porte d'entrée commerciale
- Lien vers les agglomérations voisines
- Secteur éloigné des équipements et des services
- Service de santé de niveau supérieur



DÉPLACEMENTS

Polarité génératrice de flux (interne au SCoT)

- Structurante majeure
- Résidentielle
- Touristique
- Polarité génératrice de flux (extérieur au SCoT)

Réseau routier principal

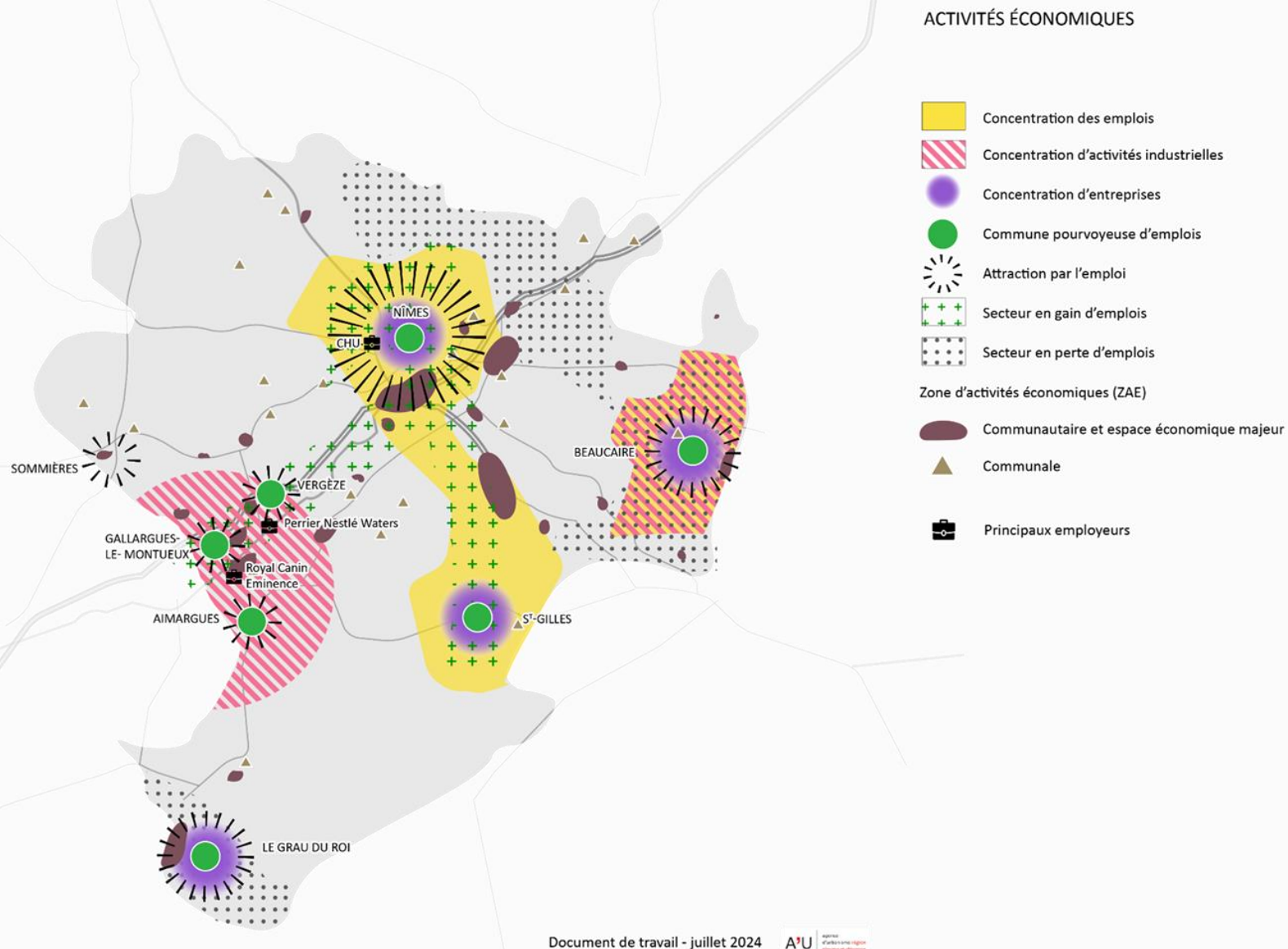
- == Autoroute
- Route Nationale
- Route départementale
- - - - Projet de contournement routier

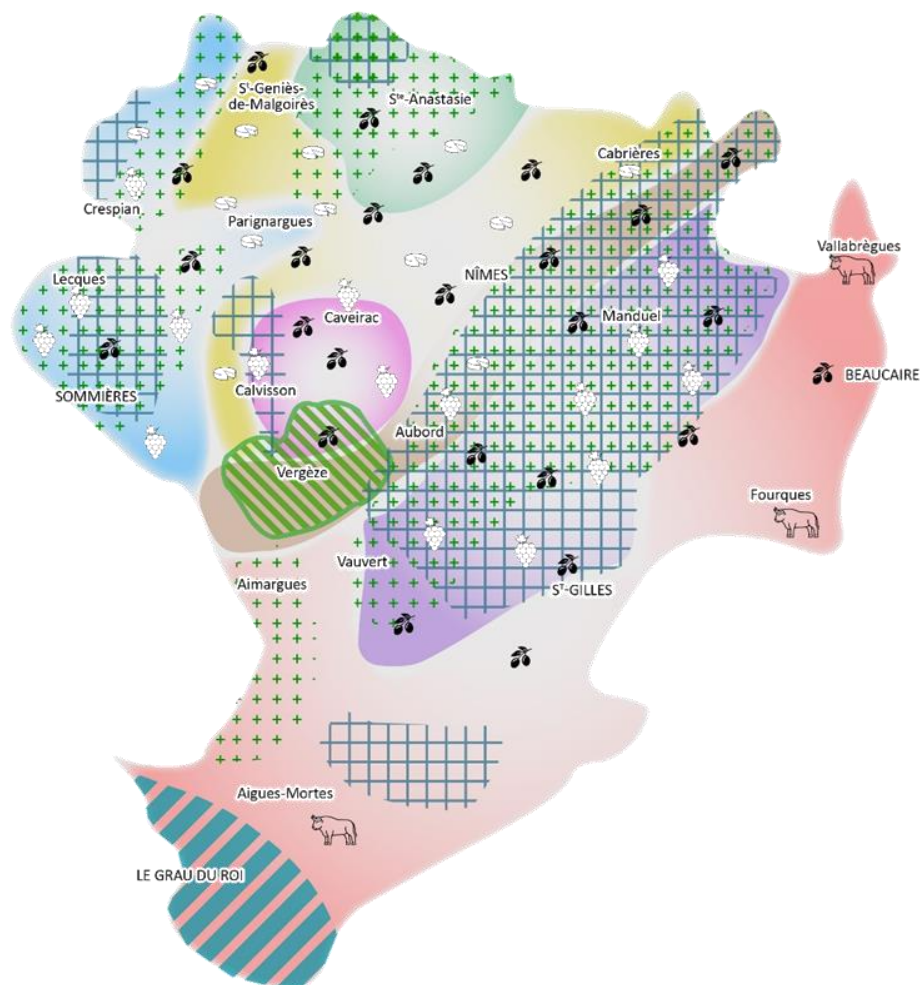
Réseau ferré

- + + + + Ligne régulière
- + + + + LGV
- + + + + Réouverture de ligne en projet
- 🚉 Gare centrale
- 🚉 Gare TER/TGV
- 🚉 Gare TER
- 🚉 Réouverture ou création de gare en projet
- PEM ferroviaire
- PEM ferroviaire en projet
- ✈ Aéroport
- ▨ Secteur desservi par des bus performants (TCSP, BHNS)

Principaux flux domicile-travail externes

- ➡ Entrant
- ➡ Sortant





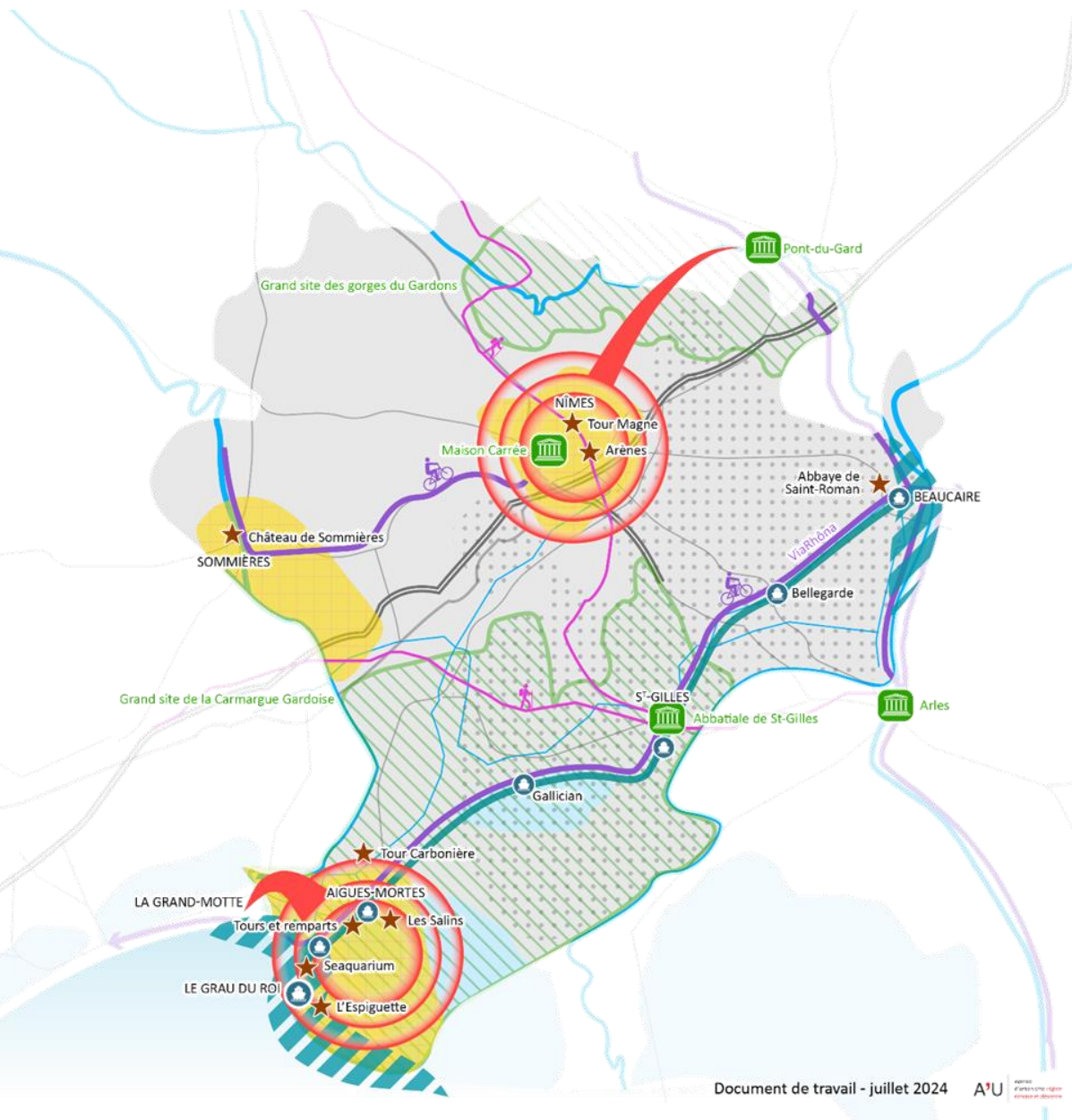
AGRICULTURE

Les entités paysagères agricoles

-  Oléiculture et pastoralisme
-  Grandes cultures, arboriculture, élevage
-  Polyculture
-  Arboriculture et viticulture
-  Viticulture et céréaliculture diffuse
-  Polyculture céréalière et viticulture
-  Oléiculture, viticulture
-  Conchyliculture, pêche
-  Secteur irrigué
-  Surface agricole BIO importante
-  Secteur qui présente un qualité agronomique

Les Appellation d'origine contrôlées

-  AOC taureau de Camargue
-  AOC olives et huile d'olives de Nîmes
-  AOC Costières de Nîmes et Coteaux du Languedoc
-  AOC Pélardon



TOURISME

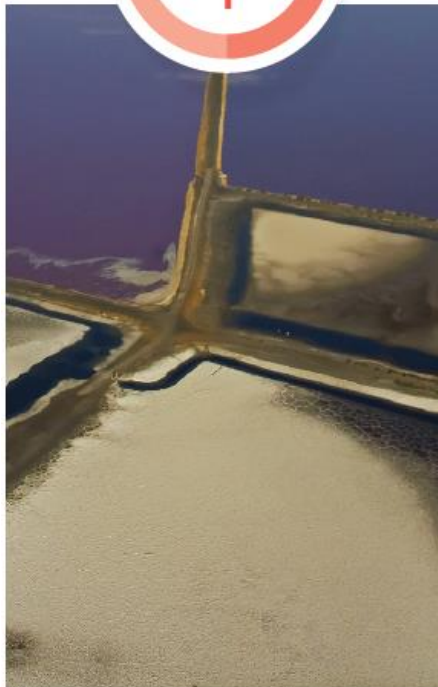
-  Secteur à forte fréquentation touristique
-  Lien avec secteur touristique voisin
-  Patrimoine mondial UNESCO
-  Site emblématique
-  Grand Site de France
-  Itinéraire cyclable majeur
-  Sentier de grande randonnée principal
-  Activités aquatique et de plaisance
-  Port de plaisance
-  Pôle d'hébergements touristiques
-  Secteur avec peu d'économie touristique

3

Atelier « Cap sur le PAS » La Boussole du changement (Temps 2)

Rappel des grands axes du PADD en vigueur

AXE
1



UN TERRITOIRE
DE RESSOURCES

AXE
2



UN TERRITOIRE
ORGANISÉ ET
SOLIDAIRE

AXE
3



UN TERRITOIRE
ACTIF

AXE
4



UN TERRITOIRE
EN RÉSEAUX

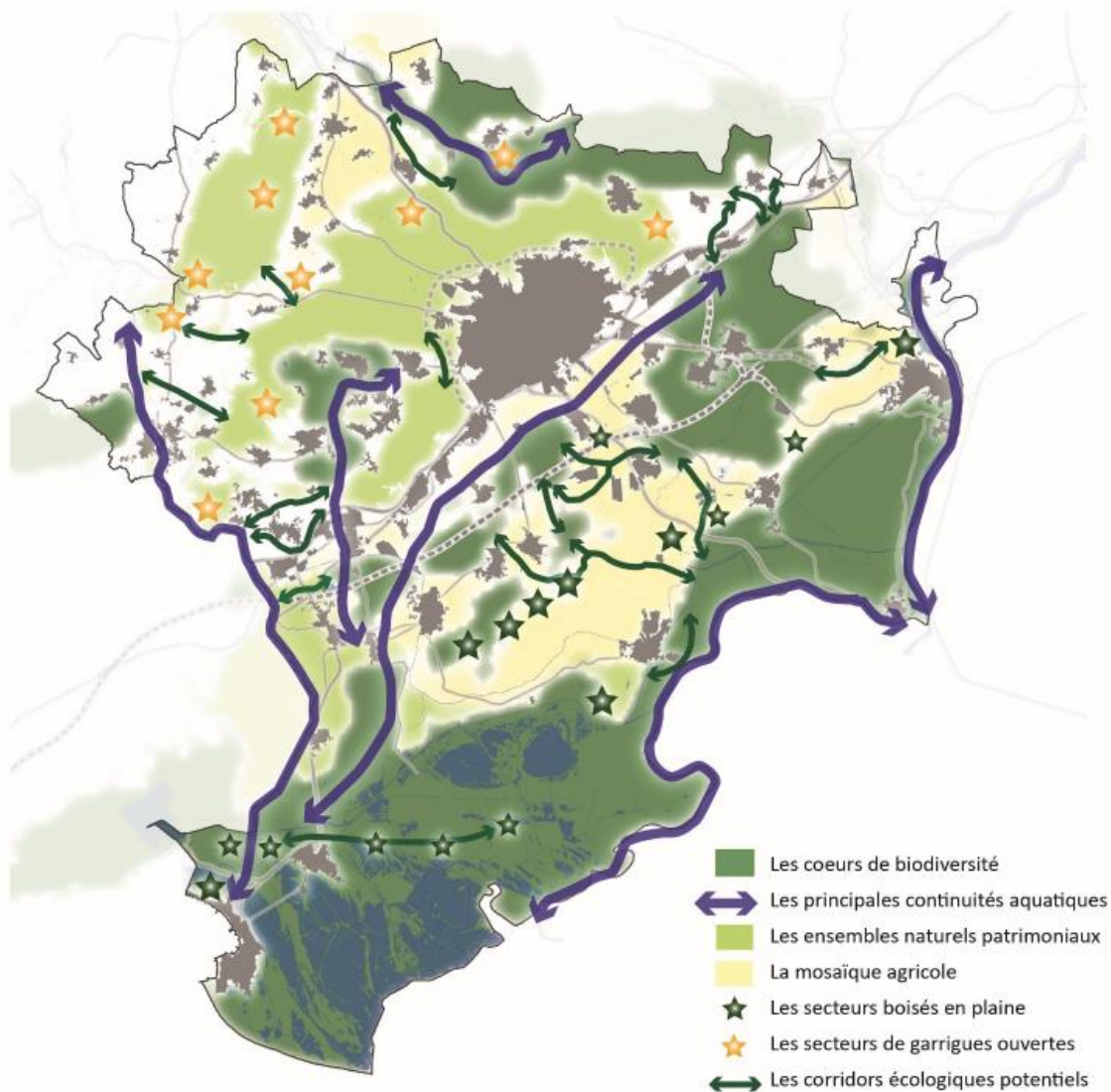
Rappel des grands objectifs du PADD en vigueur

> Axe 1 – Un territoire de ressources

- **Objectif 1** / Préserver le socle environnemental et paysager du territoire
- **Objectif 2** / Maintenir les espaces agricoles comme « supports » d'une activité agricole productive et éviter leur surconsommation par l'éparpillement des développements urbains
- **Objectif 3** / Préserver et gérer de façon durable les ressources du territoire

Rappel des grands objectifs du PADD en vigueur

> Axe 1 – Un territoire de ressources



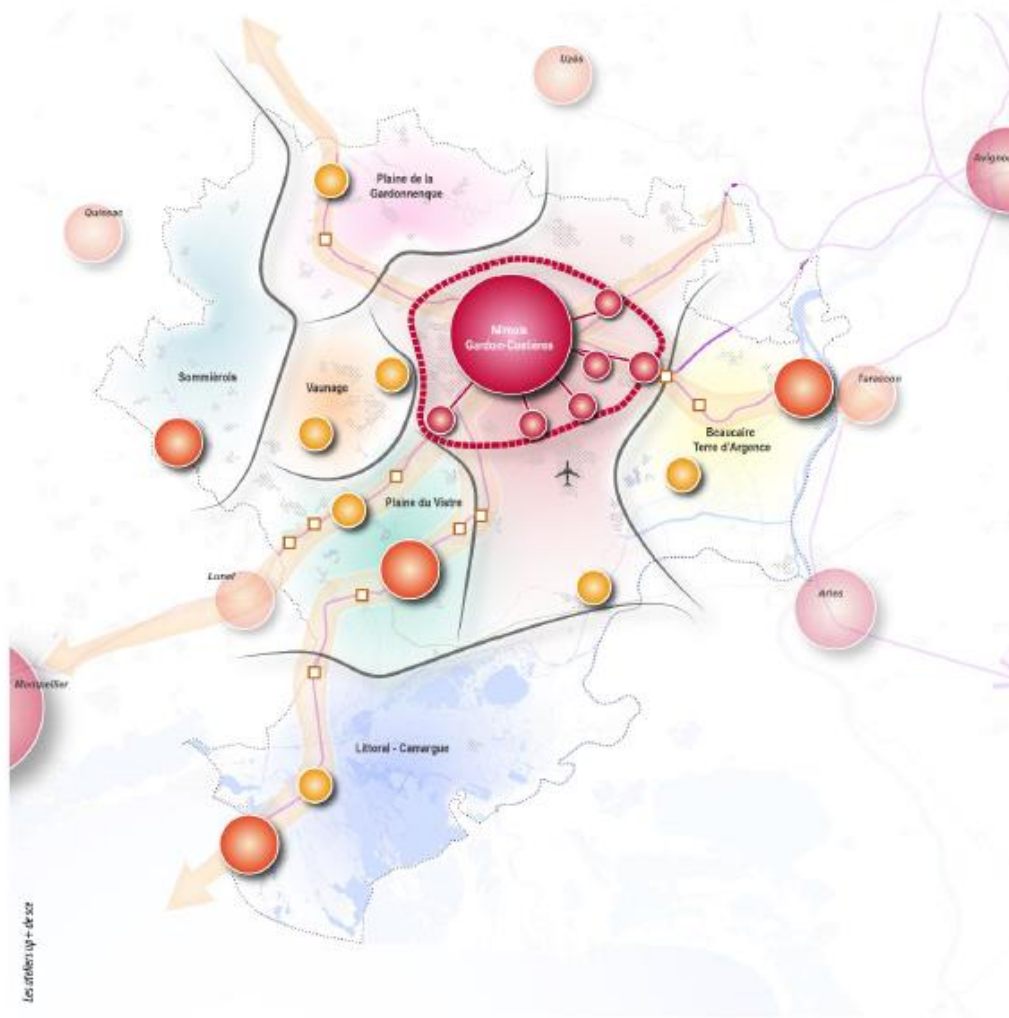
Rappel des grands objectifs du PADD en vigueur

> Axe 2 – Un territoire organisé et solidaire

- **Objectif 1** / S'appuyer sur les bassins et les EPCI de proximité pour moduler les dynamiques socio-démographiques et la production de logement
- **Objectif 2** / Faire évoluer l'armature territoriale du SCOT 1 pour l'adapter aux dynamiques observées (développement de certains territoires, renforcement de certaines communes, etc.)
- **Objectif 3** / Favoriser une politique d'implantation d'équipements au plus près des habitants
- **Objectif 4** / Changer les modes de construction des villes et villages du territoire pour favoriser des projets d'excellence urbaine et environnementale et ainsi améliorer la qualité du paysage urbain
- **Objectif 5** / Des cœurs de ville à protéger, revaloriser, repeupler, réactiver
- **Objectif 6** / Une limitation de la consommation foncière par mobilisation des ressources des tissus urbains existants et des projets d'extension économes en espace
- **Objectif 7** / Diversifier l'offre en logements sur le territoire

Rappel des grands objectifs du PADD en vigueur

- > Axe 2 – Un territoire organisé et solidaire



L'armature
urbaine du
territoire



Cœur d'Agglomération
(ville centre et 1ère couronne)
Rayonnement territorial
/ régional



Pôle d'équilibre
(Rayonnement à l'échelle d'un ou
plusieurs bassins et interface
avec les autres territoires)



Pôles structurants de bassin de proximité
(Rayonnement à l'échelle du bassin)



**Autres communes connectées au réseau TC et
support de développements**

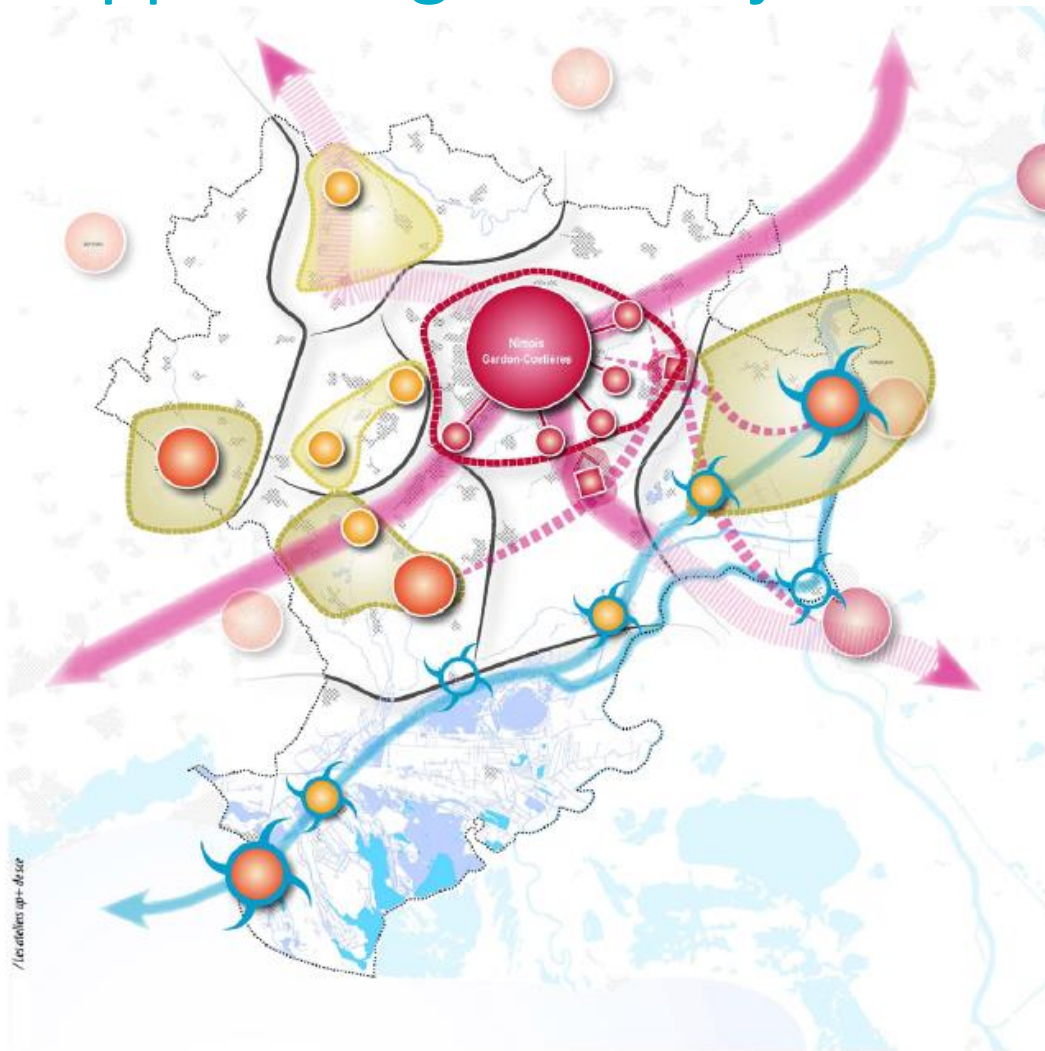
Rappel des grands objectifs du PADD en vigueur

> Axe 3 – Un territoire « actif »

- **Objectif 1** / Bâtir une stratégie économique SCOT 2030 : se positionner et faire évoluer le modèle économique
- **Objectif 2** / Avoir une stratégie commerciale qui répond aux besoins estimés et qui s'accorde avec l'armature urbaine
- **Objectif 3** / Fixer des critères de localisation préférentiels des commerces
- **Objectif 4** / Mettre en place une véritable stratégie de développement touristique
- **Objectif 5** / Guider la stratégie d'aménagement économique via des principes généraux
- **Objectif 6** / Une armature économique adossée à l'armature urbaine
- **Objectif 7** / Spatialiser les grands secteurs liés à la compétitivité du territoire : produire, innover, capter les flux extérieurs

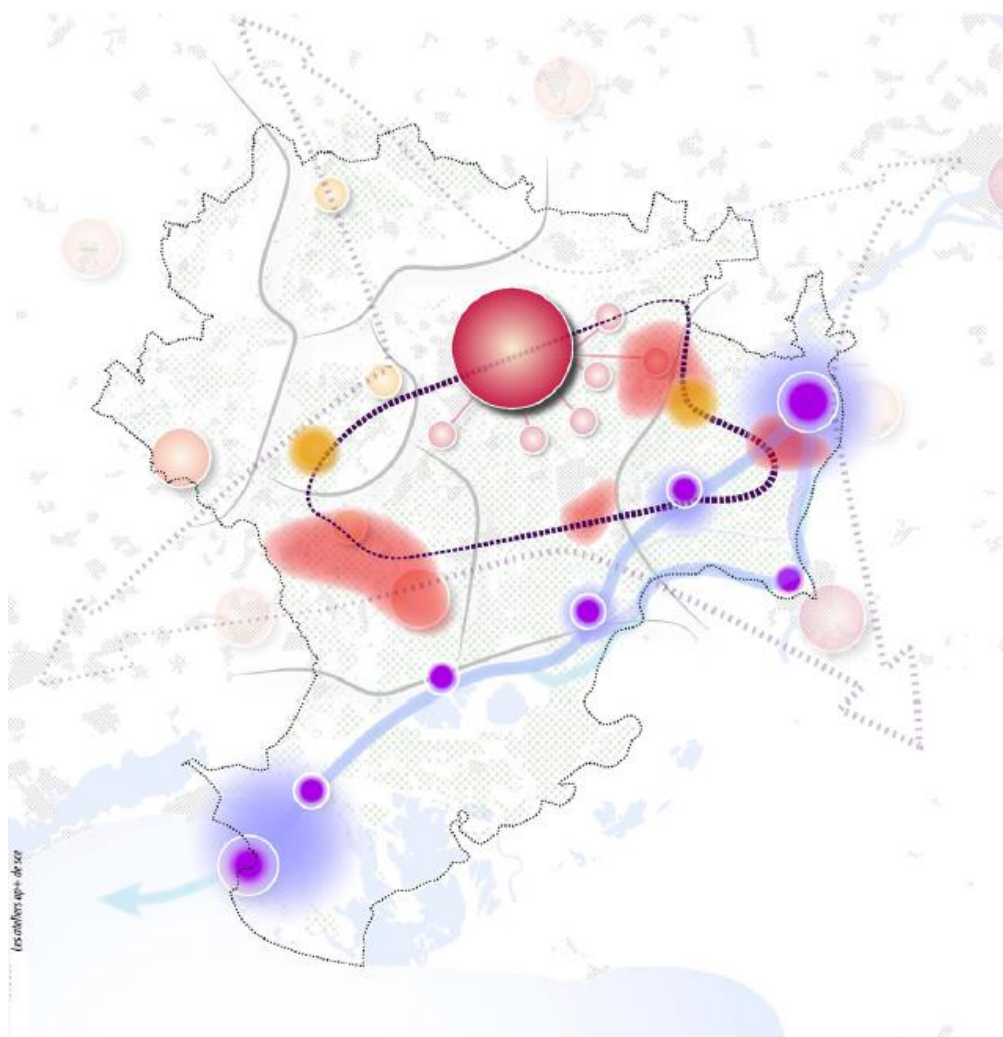
Rappel des grands objectifs du PADD en vigueur

> Axe 3 – Un territoire « actif »



Rappel des grands objectifs du PADD en vigueur

> Axe 3 – Un territoire « actif »



Logiques de compétitivité du territoire

Encourager l'économie de la connaissance

-  Secteurs principaux dédiés à la formation, l'innovation et la R&D
-  Secteurs secondaires dédiés à la formation, l'innovation et la R&D
-  Coopération métropolitaine et territoriale

Produire et valoriser les ressources

-  Secteurs de valorisation et d'expérimentation en matière d'économie littorale et fluviale
-  Secteurs prioritaires pour la production agricole du territoire
-  Secteurs prioritaires pour l'accueil et l'accompagnement de PME et ETI industrielles
-  Rayonnement technopolitain au profit d'activités productives

Rappel des grands objectifs du PADD en vigueur

> Axe 3 – Un territoire « actif »



Structurer la stratégie touristique

Affirmer les destinations du territoire

- ★ Destinations majeures
- ⬡ Destinations relais
- Secteur Camarguais
- Secteur de la romanité
- Secteur des Gorges du Gardon
- ||||| Tourisme balnéaire

Enjeu de la structuration de la destination

- ⚙ Ports en réseau
- ⬢ Les interfaces de l'intermodalité du territoire
- ⋯ Valoriser les liens inter-sites à partir des axes majeurs

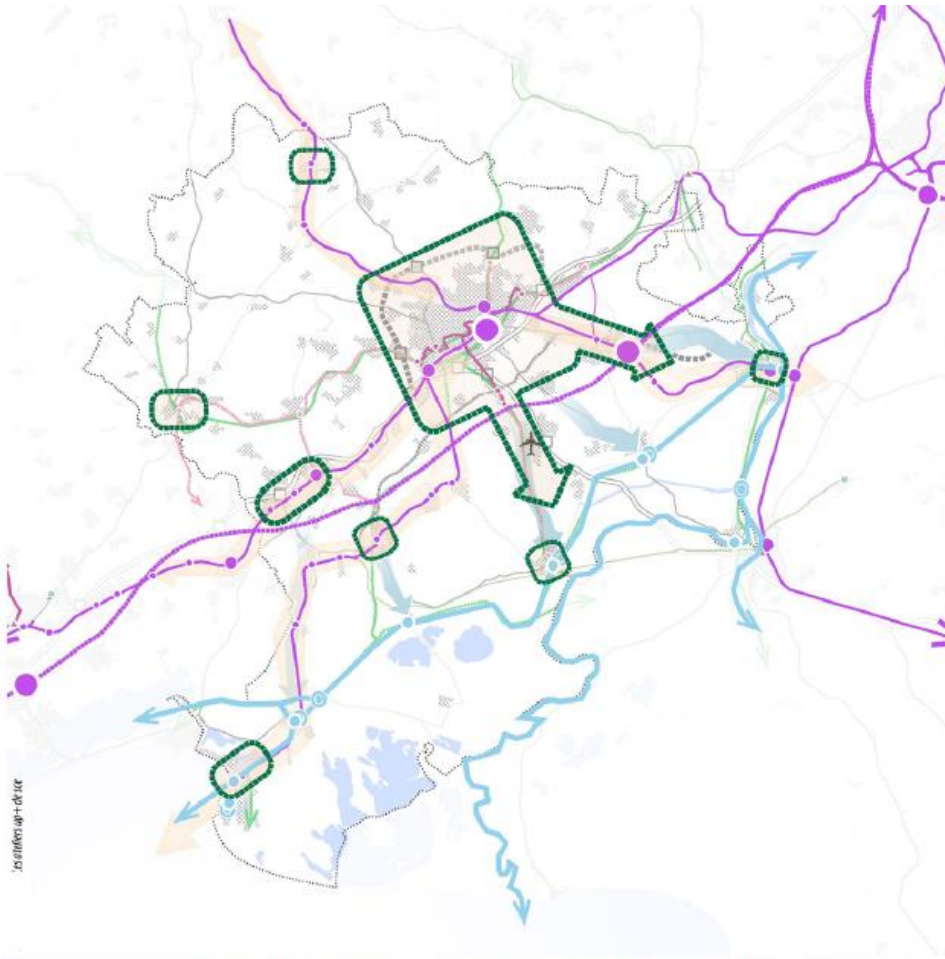
Rappel des grands objectifs du PADD en vigueur

> Axe 4 – Un territoire en « réseaux »

- **Objectif 1** / Les échelles de la mobilité du territoire Sud Gard : vers une stratégie de développement de l'offre en transport en commun performante
- **Objectif 2** / Compléter le réseau viaire pour faciliter les déplacements et limiter les saturations
- **Objectif 3** / Accompagner et valoriser l'offre portuaire maritime et fluviale du territoire
- **Objectif 4** / Promouvoir et faciliter les modes de déplacements alternatifs au sein des bassins
- **Objectif 5** / Proposer les conditions nécessaires à une nouvelle pratique du territoire

Rappel des grands objectifs du PADD en vigueur

> Axe 4 – Un territoire en « réseaux »



Le réseau des mobilités

Prioriser les actions en faveur de l'amélioration de la desserte TC

- Ligne à Grande Vitesse
- Étoile ferroviaire à fort potentiel de renforcement des services de transports publics
- Gare TGV de Nîmes et Manduel-Rodez
- Gares à aménager en PGM
- Autres gares de l'étoile ferroviaire
- ▲ Gares FRET uniquement
- Transport en commun urbain en site propre existant et projeté
- Parking Belais existant ou en projet connecté au TSP urbain
- Axes d'amélioration de la performance Bus
- Parking Belais existant ou en projet connecté au réseau de Bus
- ✈ Aéroport de Nîmes-Mérignac-Cévennes

Compléter le réseau viarie pour le rendre plus efficace

- Voie de transit d'intérêt intercommunal / relations entre les bassins de vie
- Voies de liaisons intercommunes
- Projet de contournement nord de Nîmes (moyen terme)
- Projet de contournement nord de Nîmes (long terme)
- Echangeur existant / en projet
- Projet de renforcement viarie

La navigation fluviale & nautique : une spécificité à valoriser

- Canal de navigation à valoriser
- Port existant ou en projet (pêche ou nautique)
- Port en projet et en extension
- Requalification des axes routiers sur les ports

Vers une trame dédiée aux modes actifs à « grande échelle »

- Voies vertes existantes ou à créer

Les « interfaces » stratégiques

- Les interfaces multimodales : portes d'entrée du territoire

Les corridors urbains

- Les corridors d'intensification urbaine absolus à l'échelle ferroviaire

Temps 2 : Atelier « Cap sur le PAS »

La boussole du changement

1h30



REGLES DU JEU

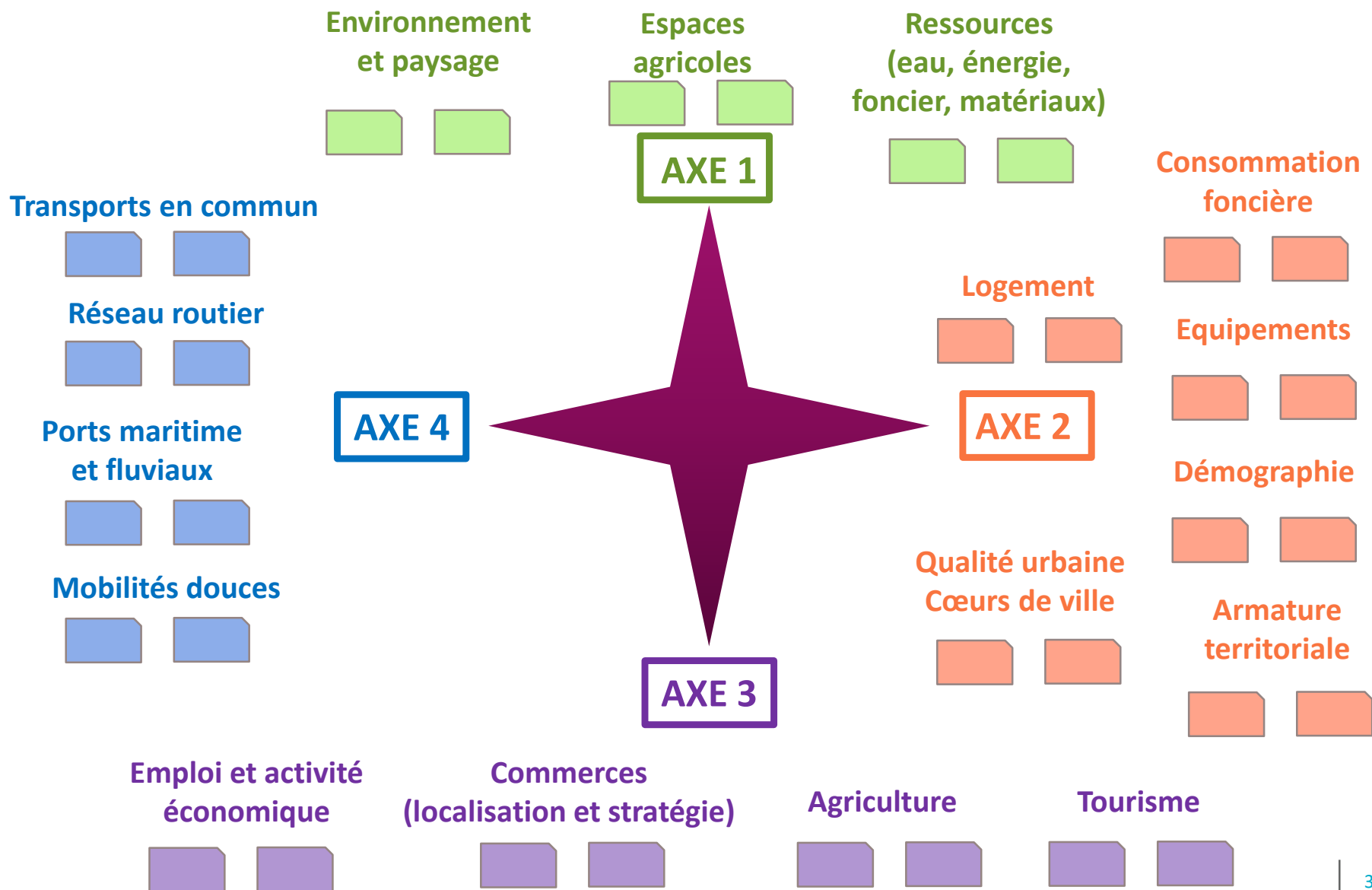
A partir des axes du PADD et des thématiques traitées :

- > Quels objectifs à atteindre à horizon 2040?
(Que faut-il cesser? Poursuivre? Améliorer?)
- > 1 idée par post-it
- > 1 objectif précis (verbe à l'infinitif)
- > Vous disposez d'1h30 pour aborder les thèmes, selon vos préférences



Temps 2 : Atelier « Cap sur le PAS »

La boussole du changement



Les prochaines étapes

Juillet

***COPIL Local** : élus du SCoT + ambassadeurs + techniciens + VP à l'aménagement EPCI*

16 juillet – 10h30

Présentation du diagnostic, de l'EIE et des enjeux + point sur l'étude INSEE

Septembre

COTECH PPA : 3 septembre 10h30

Présentation du diagnostic, de l'EIE et des enjeux (version intermédiaire)

Séminaire Pré-PAS 1 (19 septembre)

Séminaire Pré-PAS 2 (3 octobre)

Novembre

Réunion PPA

Présentation du diagnostic, de l'EIE et des enjeux (date à définir)

***Séminaire PAS** (date à définir)*

***Séminaire PAS 2** (date à définir)*

Décembre

***Groupe projet** (date à définir)*

Présentation du PAS

Merci de votre participation



Pascal LABURTHER

Directeur

pascal.laburthe@scot-sud-gard.fr

04 66 02 55 31

Perline GRATACOS

Chargée de missions

perline.gratacos@scot-sud-gard.fr

04 66 02 55 46

Gregory SIREROL

Chargé de missions

gregory.sirerol@scot-sud-gard.fr

Caroline BUADES

Chargée de missions planification et urbanisme réglementaire

caroline.buades@audrna.com

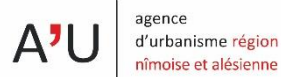
04 66 29 27 43

Tatiana POPOFF

Chargée de missions planification et environnement

tatiana.popoff@audrna.com

04 66 29 22 41



Alexandra HO THI FOUREZ

Chargée de missions planification et habitat

Alexandra.hothi@audrna.com

Consultez l'actualité de l'A'U

www.audrna.com